L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 23 numéro 26, 4 juillet 2008



Photo : Alain Bessette

L'École boréale avait organisé de nombreuses activités dans le cadre des activités du 1er juillet. Ci-haut, la directrice de l'école, Sophie Call, se fait entarter par le jeune Connor McKay, au grand plaisir de tous. Le comité d'action des parents a recueilli plus de 1000 $ par cette levée de fonds. Plus de photos sur la Fête du Canada en pages 6 et 7.

Rencontre tripartite

Le Nord plus conservateur que jamais

Les premiers ministres du Yukon, des TNO et du Nunavut fustigent la taxe sur le carbone et exercent des pressions pour qu'Ottawa abandonne de la TPS sur les combustibles fossiles.

Louis P.-Morrissette

Les trois premiers ministres Floyd Roland (TNO), Dennis Fentie (Yukon) et Paul Okalik (Nunavut) se sont alignés sur le gouvernement conservateur de Harper par leur rejet en bloc de la taxe sur les émissions de CO_2 proposée par le Parti libéral du Canada. « Nous rejetons à l'unanimité la taxe sur le carbone », a martelé M. Fentie au cours d'une conférence de presse conjointe des trois hommes d'État, samedi dernier. Cette situation surprend peu le représentant de la Western Arctic Liberal Association, Dave Monroe : « Il y a sans aucun doute un biais pro-conservateur : le premier ministre du Nunavut se présentera peut-être pour eux aux prochaines élections, Roland est pas mal à droite et le premier ministre du Yukon est un conservateur », a lâché M. Munroe.

La réunion du triumvirat a en outre été l'occasion d'échanger et de préparer une stratégie pour le Nord à propos d'enjeux tels la diminution de la dépendance aux combustibles fossiles et la mise en place d'investissements stratégiques. Les trois parties on souligné le rôle important que devront jouer les énergies renouvelables pour réduire la pollution causée par les combustibles.

Alors que le Yukon a investi 15 millions de dollars dans des projets hydroélectriques cette année seulement et que le Nunavut a « investi des millions dans des études », a soutenu M. Okalik, les plus populeux Territoires du Nord-Ouest ont limité leurs investissements à deux millions dans le budget adopté il y a deux semaines. C'est une diminution des fonds accordés à l'Agence de gestion de l'énergie, dont le budget de fonctionnement a subi une diminution de 11,9% par rapport à 2007-2008.

Le fédéral bouc émissaire

Le coût de la vie qui fracasse des records représente une préoccupation centrale pour les trois gouvernements territoriaux. Selon ceux-ci, il est grand temps que le fédéral cesse de percevoir des taxes aux TNO pour les produits pétroliers destinés au chauffage des chaumières. Pour l'instant, les citoyens du Nord profitent tous de subventions territoriales pour maintenir les produits pétroliers à un prix acceptable.

La crise du logement a aussi figuré parmi les sujets abordés, mais les trois territoires n'ont pas proposé d'initiative commune et ont opté pour une stratégie de lobbyisme auprès du fédéral pour qu'il poursuive ses subventions au-delà de 2038, date à laquelle prendrait fin sa contribution au parc de logements sociaux.

Les premiers ministres ont reconnu que leurs relations avec Ottawa seraient meilleures que pendant le règne libéral. Dennis Fentie, du Yukon, n'avait rien à

Carbone
Suite en page 2

Carbone

Suite de la une



Photo : Louis P.-Morrissette

La taxe sur les émissions de carbone proposée par les libéraux de Stéphane Dion a été balayée du revers de la main par les trois premiers ministres du Nord, samedi dernier. Ci-haut, Dennis Fentie (Yukon), Floyd Roland (TNO) et Paul Okalik (Nunavut).

redire aux politiques de ce gouvernement qui a « reconnu l'importance du Nord du Canada ». Floyd Roland, des TNO, a de son côté soulevé des inquiétudes eu égard aux programmes fédéraux qui se termineront d'ici peu, mais a reconnu qu'il y avait eu de plutôt bonnes discussions avec le gouvernement national. Seul le premier ministre du Nunavut a noté au passage le manque de direction des conservateurs dans le dossier des pêches et plus particulièrement de la souveraineté canadienne en ce qui a trait à ses eaux territoriales, peu encadrée dans la région au nord du Nunavut.

Fête de la Bastille

Pour tous les goûts : cochon sur sauce ou cochonnet sur sable

La Fête de la Bastille aura lieu au restaurant Le Frolic du 10 au 12 juillet, en l'honneur de la fête nationale des Français. Pétanque, gastronomie, encan et bonnes bouffes seront de la partie.

Louis P.-Morrissette

Il sera bientôt temps de prendre d'assaut non pas la Bastille, mais plutôt la fête qui se déroulera en l'honneur de ce jour de fierté nationale de tous les Français. Le restaurant Le Frolic ouvrira une terrasse du dès 19 h le 10 juillet et mettra un terme aux célébrations le 12 juillet.

Cette 9e édition de l'événement se fera sous le signe de la continuité. Le concept demeure le même : de 11 h à 2 h, 240 convives pourront déguster la cuisine française du restaurant sur une terrasse couverte d'un pavillon dans le stationnement, à deux pas du resto. La carte des plats ne sera pas revue pour la durée de l'événement, mais le buffet prévu pour samedi soir permettra aux palais de faire connaissance avec divers plats à base de bison ou de poisson, le tout préparé dehors sous les yeux du public.

Le concours de gastronomie est de retour cette année avec plus de huit équipes de deux qui seront mises au défi de produire un met succulent, selon la formule de la boîte noire. Les équipes recevront une boîte qui contiendra des ingrédients différents pour chaque paire de cuisiniers, qui disposeront ensuite d'une heure pour concocter un succulent repas.

Cochonnet servi sur lit de sable

Les joueurs de pétanque ouvriront les hostilités le 12 juillet afin de se mériter une paire de billets d'avion aller-retour à Paris, valables pour six mois, d'une valeur estimée à 5 000 dollars par le propriétaire du Frolic, Pierre Lepage. M. Lepage arbitrera les différends paré de son costume de l'emblématique Napoléon. Le tournoi acceptera jusqu'à 64 équipes pour lesquelles une défaite signifiera l'élimination de la compétition sportive. Il en coût 50 dollars pour s'inscrire à ce tournoi et M. Lepage indique qu'il est possible de vous jumeler à un partenaire si vous n'en avez pas.

Malgré le succès rencontré l'an passé avec une quarantaine de francophones qui ont pris part au tournoi amical de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY), le groupe communautaire ne remettra pas l'expérience cette année : « On a trouvé préférable de s'investir dans Folks on the Rock », a commenté le directeur de l'AFCY, Roland Charest. Selon ce dernier, les membres de l'Asso ont insisté pour qu'elle mette son énergie dans l'événement musical qui a le plus d'envergure à Yellowknife.

La Fête de la Bastille mettra un point final à l'édition 2008 par un encan public samedi soir, où dans les années passées on a déjà vu des objets comme de grands tableaux, des sculptures ou même un voyage de pêche qui ont été remis au plus offrant. À noter qu'un encan silencieux commencera toutefois bien avant, soit dès le jeudi 10 juillet et que les prix seront adjugés samedi. Tous les profits tirés des activités et de la terrasse du restaurant seront remis au Dementia Center de Yellowknife. L'an passé, l'hôpital Stanton avait hérité d'un peu plus de 12 000 dollars.



Malgré sa grande concentration, Nicolas Bussières n'a pas réussi à remporter le tournoi de pétanque de l'édition 2007. Cette année, 128 personnes se disputeront le premier prix, deux billets d'avions aller-retour pour Paris



Maxence Jaillet
Louis P.-Morrissette

Pensionnats autochtones, prise deux

Un groupe d'Inuit a lancé un recours collectif contre le gouvernement canadien pour un cas d'abus qui rappelle drôlement les pensionnats autochtones. Sept adultes cherchent à obtenir réparation pour les dommages irréparables que leur aurait infligé le projet expérimental Eskimo. Son but : l'assimilation programmée de jeunes Inuits pendant les années 50 et 60. L'une des femmes qui a été choisie raconte avoir séjourné pendant deux ans chez une Néoécossaise. À son retour dans le Nord, elle a constaté la perte de sa culture d'une manière cinglante : elle ne pouvait plus communiquer avec sa mère, car elle avait oublié sa langue maternelle, l'inuktitut. Ce nouveau scandale remet sur la sellette le gouvernement fédéral et les crimes qu'il a commis envers les autochtones, quelques semaines à peine après des excuses publiques qui auraient dû redorer son image publique.

Déboulons la montagne!

C'est avec ce genre d'attitude qu'une poignée de jeunes de Yellowknife enfourchent leur vélo depuis le 30 juin. Le camp Mountain Bike Madness permet aux enfants de 9 à 13 ans de s'éclater sur bicyclette, mais sont encadrés par Andrew Matthews et son partenaire Thomsen. Le camp de jour d'une durée d'une semaine aura lieu jusqu'en fin juillet et s'adresse à tous les jeunes, quel que soit leur niveau : « Nous essayons de faire bouger les enfants et de s'amuser à le faire, explique Andrew Matthews. Les enfants acquièrent des compétences techniques de bicyclette, ils développent leur équilibre, se mettent en forme et cultivent leur confiance en eux-mêmes. » Des activités plus conventionnelles sont au menu, comme la baignade et autres jeux de camps. Pour plus d'information, rejoindre le 446-2453.

Le cabinet réorganisé

Le premier ministre des TNO, Floyd Roland, a annoncé lundi le 30 juin la redistribution des portefeuilles au sein de son Conseil des ministres. Michael Miltenberger, qui assurait déjà le poste de vice premier ministre et de ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, s'est vu remettre le ministère des Finances. Ce poste qu'occupait M. Roland depuis plus de 5 ans sera dorénavant celui de M. Miltenberger, qui gérera aussi le Secrétariat du Conseil de gestion financière. Il restera également responsable de l'organisation des affaires du gouvernement en Chambre grâce à sa fonction de leader du gouvernement. Dans cette réorganisation, seuls deux autres ministres changent de ministère, soit le député du Deh Cho Michael McLeod et celui du Sathu, Norman Yakeleya qui prennent respectivement le ministère des Transports et le ministère des Affaires communautaires et municipales. « Ces nouvelles assignations démontrent l'importance des infrastructures comme la clé de la croissance et de la continuité à gérer les deniers publics avec assurance et responsabilité pour le bénéfice de tous les résidents du Nord », a déclaré lundi le premier ministre Roland.

Procès Bulatci

À Hay River, la juge Bernadette Schmaltz a ordonné ce lundi 30 juin la mise en procès d'Emrah Bulatci, accusé du meurtre de l'agent de la paix Christopher Worden, À la suite d'une enquête préliminaire qui a duré six jours complets, les preuves fournies par les avocats de la Couronne ont effectivement convaincu la juge de porter ce cas devant procès. Ni la date, ni le lieu de cette prochaine audience n'ont encore été fixés.

Festivités communautaires à Fort Smith

Du porc grillé pour 200 personnes

Les francophones de Fort Smith démontrent une fois de plus leur savoir-faire rassembleur.

Maxence Jaillet

Si l'idée d'organiser un méchoui est venue avec l'envie de faire quelque chose de différent et d'estival, l'objectif a été atteint pour l'Association des francophones de Fort Smith qui a offert à près de 200 résidents, le premier porc grillé communautaire au parc Conibear.

Selon les organisatrices, Helen Lefebvre et France Dupéré, respectivement trésorière et agente de développement de l'AFFS, cet événement a été une totale réussite. « Il y avait des gens de toutes les communautés, et nous avons nourri tout le monde avec notre cochon, il y avait des salades, des patates et des épis de maïs pour accompagner la viande », a raconté France Dupéré.

« Nous nous sommes embarqués dans cette aventure sans trop d'expérience, a poursuivi Helen Lefebvre. Moi, j'avais des souvenirs des méchouis que ma famille organisait au Québec, mais c'est la première fois que je fais ça sans eux. Je leur ai quand même demandé des conseils sur la cuisson et finalement tout c'est bien passé ».

Le cochon a commencé ses tours de broche dès 7 h du matin, pour être servi au public vers les 17 heures. Les organisatrices avouent avoir essuyé quelques problèmes au début de la cuisson avec la ficelle qui tenait la bête. Finalement, avec l'aide de Jean Souci, un résident de Fort Smith qui passait par là, la cuisson à la broche s'est parfaitement déroulée. L'Association a pu compter sur d'autres bonnes âmes pour parfaire l'activité. C'est un boucher à la retraite, John Schleier, qui s'est proposé de découper la viande, alors qu'il fallait servir les convives. Les assiettes au prix de cinq dollars ont régalé la foule et ceux qui en redemandaient n'ont payé que deux dollars pour leur seconde assiette. « Nous n'avons pas voulu faire de bénéfice, il n'y avait aucune levée de fonds de planifiée pour cette activité. C'était tout simplement pour le plaisir d'être ensemble et de proposer quelque chose de différent pour la communauté », a expliqué France Dupéré.

En plus du repas, l'assistance a pu se divertir grâce à un numéro humoristique en français qui voulait expliquer l'expression québécoise « Se tirer une bûche ». Avec l'aide de Dominic le pélican, la mascotte francophone de Fort Smith, qui attirait les passants à se joindre à l'activité ; un bûcheron, une française et une aubergiste se sont donné la réplique pour souligner le sens rassembleur de l'expression. « Nous avons voulu expliquer aux gens de la communauté, l'ouverture et le partage qui rempli nos propos lorsque nous invitons quelqu'un à s'assoir à notre table », a défini l'agente de développement en concluant que l'an prochain, il faudra sûrement deux cochons et beaucoup plus de salade pour inviter tout le village de Fort Smith qui a maintenant pris le goût de la viande braisée.



Photo : AFFS

Helen Lefebvre semble contente de voir son idée se matérialiser. Le porc a tourné 10 heures sur la broche et selon le public la cuisson était parfaite.

photo : AFFS

La commissaire aux Langues Officielles des TNO, Shannon Gullberg, s'est présenté lundi le 30 juin à Centre de santé et des services sociaux de Fort Smith ainsi qu'au campus Thebacha du Collège Aurora. Cette visite de Mme Gullberg s'inscrit dans le cadre d'une tournée territoriale qu'elle effectue pour expliquer son rôle par rapport aux langues officielles et particulièrement à la langue française. « Elle a fait la différence entre le député Lafferty qui doit veiller à la promotion des langues officielles et elle qui doit en assurer la protection », raconte Marie-Christine Aubrey (à gauche sur la photo) qui est l'interprète désignée de la communauté de Fort Smith. D'après la francophone, Mme Gullberg est très dédiée à traiter les plaintes qui lui parviennent en nombre de plus en plus petit. « L'idée pour avancer, pense Mme Aubrey, est qu'il faut travailler ensemble, ce n'est plus une question de se batailler, mais vraiment de trouver des points positifs pour apporter un changement bénéfique à tous. »

Éditorial


Alain Bessette

Permission de polluer

L'été dernier, le premier ministre des TNO de l'époque, Joe Handley, avait fait part du désintérêt des TNO pour la proposition de taxe et de crédit sur le carbone. Personnellement, cette proposition me laisse toujours perplexe.

Sachant que cette taxe essuyait de vertes critiques du Parti conservateur, j'étais cependant tenté de regarder cette proposition d'un œil sympathique. On sait d'où ce parti vient, et on se doute où il s'en va.

Malgré tout,je retiens ma réserve face à cette proposition. En effet, il me semble que le principe de cette taxe ressemble beaucoup à une permission de polluer pour les compagnies qui en ont les moyens.

Prenons l'exemple des grandes pétrolières. Elles figurent sans contredit parmi les compagnies les plus riches du Canada. Leurs activités d'extraction du pétrole des sables bitumineux sont non seulement très polluantes, mais elles sont aussi très lucratives. La proposition de taxe, avec la possibilité d'acheter des crédits de pollution à d'autres compagnies plus propres, ne semble pas un facteur qui changera quoi que ce soit aux actions des pétrolières.

La seule et unique façon pour moi d'accepter le principe du crédit de carbone, ce serait dans le cadre d'une politique et d'un plan d'action global du Canada pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Cette politique cernerait l'ensemble du problème et établirait des objectifs précis, ainsi que des échéanciers fixes. Sans une approche ferme, une simple taxe demeure une taxe, sans plus.



Photo : Louis Philibert-Morrissette

Comme à toutes les années, la communauté philippinoise de Yellowknife avait son char allégorique.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet et Louis Philibert-Morrissette
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.






École Boréale

La fin des classes a sonné

L'école Boréale a terminée cette année scolaire sur une note artistique.



Maxence Jaillet

C'est le vendredi 27 juin que l'école Boréale a clos l'année scolaire. Lors de cette dernière assemblée 2007-2008, les élèves et les professeurs francophones ont misé sur des prestations artistiques pour divertir les parents. Dans cette ambiance familiale, les bénévoles, les parents et les intervenants scolaires ont reçu la gratitude de la direction pour leur soutien continu au bon fonctionnement de l'établissement.

Tour à tour les classes se sont présentées devant l'audience, pour que chaque élève reçoive son bulletin et son certificat de fin d'année des mains de son professeur. L'alternance des classes s'est ponctuée par le rythme des pièces musicales orchestrées par Francine Pratte, enseignante des 1re et 2e années, ainsi que des danses hip-hop chorégraphiées par Mélanie Sérurier, la titulaire des 7e et 8e années. Xylophones, flûtes à bec, danses et saynètes de théâtre, ont ainsi coloré la ribambelle de remerciements et de félicitations.

Cette dernière matinée avant les grandes vacances a donné l'occasion de remercier les efforts et le travail de toute une équipe, et particulièrement de saluer deux de ses membres qui ne reviendront pas l'an prochain. Francine Pratte a reçu les compliments et les éloges de Laurent Dorn, l'aide enseignant avec qui elle a travaillé durant l'année. Gisèle Décoeur-Lafrance, l'orthopédagogue de l'école, en place depuis le mois de janvier a pu dire au revoir à plusieurs de ses élèves en leur remettant des certificats de mérite pour leurs efforts en lecture et en écriture. C'est une mère d'élève qui a souligné le mieux l'impact positif du travail de la Franco-Ontarienne. Catherine Boulanger a effectivement livré un discours soulignant l'extraordinaire transformation de ses filles grâce à la patience, l'énergie et la confiance en soi que Mme Décoeur-Lafrance a réussi à intégrer dans leur travail scolaire. En expliquant la gentillesse et la joie de vivre de cette dernière, Catherine Boulanger qui avait les larmes aux yeux a avoué savoir pourquoi Gisèle portait le mot cœur dans son nom de famille.

Cette année, les deux prix récompensant l'excellence et l'amélioration des élèves de l'école Boréale ont été décernés à deux élèves du secondaire. Le prix d'amélioration Joanne Connors a été attribué à Adam Lakusta de 9e année pour ses efforts et sa volonté d'apprendre. Le prix Loraine Taillefer qui honore l'excellence scolaire a été remis à Ilona Gyapay en 10e année. L'adolescente a été qualifiée d'exemple pour tous les autres élèves de l'école, mais aussi pour les professeurs grâce à son engagement, sa ténacité et son travail organisé.

Après s'être donné rendez-vous pour le mardi 2 septembre, le mot de la fin est revenu aux écoliers eux-mêmes alors qu'ils ont pour la première fois crié timidement le début de leurs vacances au terme d'un décompte enclenché par leurs professeurs.

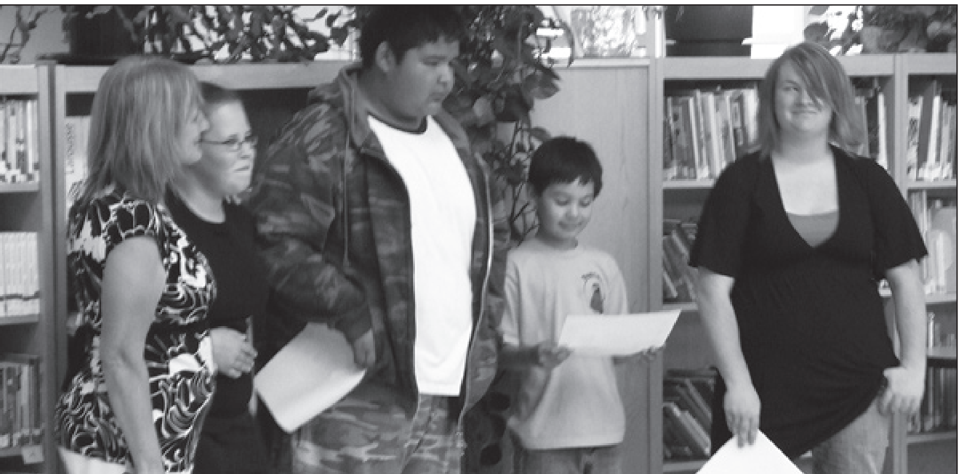


Photo : Maxence Jaillet

Désirée Bouchard, Mason Bruneau, Myles Boyer, Désirée Boulanger-Rowe ont eu droit à la reconnaissance toute particulière de leur orthopédagogue Gisèle Décoeur-Lafrance. Cette dernière a ajouté que selon elle ce serait tous les élèves qu'il faudrait récompenser pour leurs efforts quotidiens à l'école.



Photo : Maxence Jaillet

Ilona Gyapay reçoit des mains de Chantal Groleau Payeur le prix Loraine Taillefer de l'excellence.



Photo : Louis P.-Morrissette

L'AFCY à vive allure



Photo : Louis P.-Morrissette

Fête du Canada

400e et Canada font bon ménage

Aucun événement malheureux n'est venu troubler le 141e anniversaire du Canada, mardi dernier. Plusieurs milliers de personnes se sont déplacées pour assister au défilé sur Franklin.

Louis P.-Morrissette

Le 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec est un événement capital à un point tel que c'est le thème choisi par Ottawa cette année pour les festivités entourant la Fête du Canada. Une grande participation populaire a caractérisé cet événement au sein duquel les francophones de Yellowknife se sont engagés pour la première fois.

L'esprit de confrontation face au Canada qui règne dans certaines organisations francophones n'avait pas sa place ce 1er juillet. L'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) tient à remercier les bénévoles qui ont contribué au succès de ce 141e anniversaire du pays de la feuille d'érable. Le travail de l'équipe de l'AFCY a porté fruit, puisque le char allégorique lui appartenant a récolté le prix de celui qui illustrait le mieux le thème de cette année.

L'expérience sera sans aucun doute répétée l'an prochain, confirme le directeur de l'AFCY, Roland Charest : « L'an prochain, on va être dans la parade. Ça amène de la créativité, ça tisse des liens avec les artistes qui participent [à la création du char] », assure le directeur. Au-delà des liens dans la communauté même, la Fête du Canada est un moment de rencontres étonnantes pour plusieurs catégories de gens.

C'est ce qu'on a pu constater en observant la diversité ethnique de Yellowknife, particulièrement visible en cette journée de fête. Des familles indiennes ont partagé les trottoirs avec un groupe de Japonais, tandis que ceux-ci ont croisé des Phillipins qui ont fréquenté les francophones…Peu importe la nationalité, on entend des « Happy Canada Day » surgir d'un peu partout d'entre les rangs des badeaux.

La rue principale occupée par les chars allégoriques a reçu des milliers de fêtards sur ses trottoirs. Une ambiance de partage a régné toute la durée de la parade, qui a pris son envol depuis le stationnement communautaire, pour aboutir à l'école Sir John Franklin. Des bonbons ont été distribués à la volée aux enfants qui bordaient l'avenue Franklin, au grand bonheur des principaux intéressés. Shawn, 14 ans, célébrait le 1er juillet avec ses amis pour la première fois. Accoté sur sa planche à roulettes, un suçon à la bouche, il dit qu'il vient voir quelques amis qui jouent dans une fanfare.

Une fois la parade terminée, la fête a repris au stationnement communautaire, où une soixantaine de nouveaux Canadiens ont été assermentés en ce jour de fête nationale. Plusieurs activités – payantes – étaient mises à la disposition des jeunes. Pendant ce temps, la musique a habité le site grâce à quelques groupes qui ont défilé sur la scène en après-midi.



Photo : Alain Bessette

Plusieurs élèves de l'École Boréale ont participé à la parade de la Fête du Canada.

Le défilé de la Fête du Canada du Club Rotary

Au bénéfice de tous

À chaque année c'est pour la même cause : la cohésion communautaire.



Maxence Jaillet

En ce mardi de fête nationale, le Canada a fêté ses 141 bougies dans les rues de Yellowknife. Cette année encore, c'est le Club Rotary qui s'est fièrement occupé de mettre en place le clou de la journée avec l'organisation de la parade du 1er juillet. Ce défilé familial s'est déroulé cette année sous le thème du 400e anniversaire de la ville de Québec et a réussi à légèrement teinter de bleu cette journée rouge et blanche.

Selon Michael Morse qui est l'homme en charge de cette parade annuelle, le thème du défilé n'est pas une chose attribuée au hasard des circonstances, mais provient d'une directive lancée par Ottawa et qui est vraisemblablement appliquée partout au Canada pour ce jour de fête. « L'important ce n'est pas vraiment le thème pour nous, c'est plutôt la façon dont nous l'adoptons. Cette année, le thème parle peut-être plus à une portion de notre communauté, mais tout le monde y adhère pour le bénéfice de tous.»



Photo : Alain Bessette

Un concours de radeau



Photo : Louis P.-Morrissette

Les enfants se sont rués vers les bonbons, à leur grand plaisir!

Ce membre du Club Rotary de Yellowknife assure que la réponse des différentes communautés représente vraiment l'esprit de la ville et celui du Canada. « Nous avons beaucoup de couleurs multiculturelles dans cette capitale. Des chars vont représenter une certaine culture avec des participants habillés en costumes traditionnels ou jouant des instruments typiques. C'est l'occasion de démontrer une présence joyeuse et festive au reste des résidents.»

Pour le président du Club Rotary Jeromy Ball, qui a participé au défilé en paradant avec sa famille dans une jeep décapotable, l'idée de cette démonstration publique est de montrer que le Club est présent et continue d'aider sa communauté. « Nous organisons cet événement depuis plus de six mois, c'est vraiment important pour nous », mentionne-t-il.

À chaque année, le Rotary reçoit un appui matériel majeur qui provient du député fédéral du Western Arctic. « Le bureau de Dennis Bevington nous fournit une bonne quantité d'épinglettes, de drapeaux et de tatouages à l'effigie du Canada. Malgré cela, nous achetons nous aussi du matériel promotionnel pour distribuer et colorer la ville pour la Fête du Canada », dit M. Morse.

Les petits, artistes d'un jour



Photo : Louis P.-Morrissette

Les parents des petits bouts de choux avaient les yeux brillants devant la performance des enfants, la semaine passée. Dans le cadre de la fête du multiculturalisme, la Garderie Plein-Soleil a organisé un concert au cours duquel on a pu écouter et regarder les tout-petits chanter trois chansons. Le groupe des 1-2 ans a agité les rames pour accompagner les éducatrices qui ont interprété Le fleuve Congo, puis le rideau s'est ensuite levé sur le groupe des lutins (2-3 ans) et leur chanson, L'autobus. Le concert a pris fin avec Jacques et l'haricot magique, un numéro lors duquel les effets spéciaux ont été mis à l'avant-plan, avec un haricot qui s'est progressivement dressé vers le firmament pendant la chanson. Félicitations aux chanteurs des Dragons et on souhaite bonne chance à ceux qui iront à la maternelle en septembre!



Photo : Alain Bessette

Le 26 juin dernier, le feu central illumine les joueurs de tambours lors de la danse au tambour tenue dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle des premières nations du Deh Cho.

Opinion

Un programme à rabais

Serge Rousselle *

Le gouvernement Harper a annoncé la semaine dernière la mise sur pied d'un nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL) visant à soutenir les communautés linguistiques dans la défense de leurs droits constitutionnels. Or, à l'analyse, ce programme, qui découlerait d'une entente à l'amiable conclue entre le gouvernement Harper et la Fédération des communautés francophones et acadienne, constitue un net recul par rapport à l'ancien programme de contestation judiciaire (PCJ).

Il y a tout lieu de croire que les organismes de défense des droits des minorités linguistiques, qui semblent se réjouir actuellement de cette initiative du gouvernement Harper, pourraient fort bien déchanter et regretter amèrement leur geste de mettre fin à leur poursuite visant le rétablissement du PCJ tel qu'il existait lors de son abolition en 2006.

L'ancien programme finançait les actions en justice visant à faire évoluer les droits linguistiques garantis par la Constitution canadienne, et ce, à l'encontre de nos gouvernements trop souvent récalcitrants à les interpréter convenablement et à les mettre en œuvre. Quant à lui, le nouveau PADL, tout en donnant l'illusion d'en faire autant, impose une course à obstacles que pourront difficilement gagner, à ne pas en douter, les communautés linguistiques minoritaires.

Médiation obligatoire

Ainsi, avant de pouvoir se tourner vers les tribunaux avec l'appui financier du gouvernement fédéral pour défendre leurs droits constitutionnels, les communautés de langue officielle devront d'abord franchir l'obstacle d'une médiation obligatoire. En vue d'arriver à une entente à l'amiable, le PADL leur impose de s'asseoir avec un gouvernement qui, selon toute vraisemblance, a déjà clairement refusé lors de négociations antérieures de mettre en œuvre ce qu'elles considèrent être leurs droits constitutionnels.

Ces communautés ne seront jamais sur un pied d'égalité pour participer à ce processus de médiation obligatoire face à des gouvernements qui disposent d'immenses ressources et dont l'obstination à donner vie aux droits linguistiques est légendaire, ainsi que le démontre le nombre impressionnant de recours qui ont abouti au plus haut tribunal du pays au fil des ans. Devant pareille situation, si entente « à l'amiable » il y a, le résultat risque fort bien de n'être qu'une entente à rabais pour d'importants droits qu'on a jugé bon d'élever au rang constitutionnel.

Cause type

Par ailleurs – autre obstacle majeur mais qui n'est malheureusement pas propre à ce programme –, le PADL appuiera financièrement uniquement les poursuites constitutionnelles des communautés de langue officielle quant il s'agira de causes types. Autrement dit, non seulement faudra-t-il d'abord que le recours à la médiation ait échoué et que les communautés aient résisté à la pression d'une entente « à l'amiable » qui aurait immanquablement mené à un compromis sur l'étendue de leurs droits linguistiques, mais encore faudra-t-il que la cause fasse avancer les principes de l'état du droit linguistique.

Or, au-delà du fait qu'il vaut mieux ne pas songer aux débats juridiques qui peuvent découler d'une telle exigence, force est de rappeler que la triste histoire des communautés francophones et acadiennes au pays nous enseigne que celles-ci doivent malheureusement bien souvent retourner devant les tribunaux, et ce, même lorsque la Cour suprême du Canada a clairement établi les principes fondamentaux qui s'appliquent au respect et à la mise en œuvre de leurs droits linguistiques.

Langue d'éducation

À titre d'exemple, il suffit de songer au droit à l'éducation dans la langue de la minorité reconnu à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Quoique le plus haut tribunal au pays ait précisé dès 1990 (Mahé c. Alberta) les principes applicables à cette disposition, il n'en demeure pas moins que les communautés linguistiques minoritaires ont dû retourner devant ce même tribunal en 2000 (Arsenault-Cameron c. Île-du-Prince-Édouard) et en 2003 (Doucet-Boudreau c. Nouvelle-Écosse) pour obtenir des écoles qui leur étaient constitutionnellement garanties.

Dans ce dernier cas, le gouvernement néo-écossais reconnaissait à sa minorité linguistique le droit constitutionnel à des écoles, mais tardait à agir au point où le juge de première instance, fait rarissime, lui a imposé de venir lui rendre des comptes régulièrement sur l'état d'avancement des travaux.

À rabais

Dans un tel contexte et conscient des graves taux d'assimilation dans certains milieux, on peut légitimement se demander ce qui a bien pu pousser des organismes de défense des droits linguistiques à accepter un tel programme à rabais, fruit d'un compromis inacceptable à nos yeux. Dans cette optique, si le résultat ainsi obtenu est à l'image du marchandage qui s'annonce dans le processus de médiation devant mener à des « ententes à l'amiable » portant sur les droits constitutionnels des communautés linguistiques, il y a tout lieu de sérieusement s'inquiéter.

D'autant que, loin de constituer un programme de contestation judiciaire digne de ce nom, le nouveau programme ne traite aucunement du volet droit à l'égalité qui faisait partie intégrante de l'ancien programme et qui a grandement contribué à améliorer l'égalité réelle de divers groupes dans notre société.

**L'auteur de ce texte est constitutionnaliste et expert en droit des minorités linguistiques à l'Université de Moncton.*

Feuille de route pour la dualité linguistique

Des secteurs moins choyés que d'autres

Danny Joncas

OTTAWA – Si la Feuille de route pour la dualité linguistique, qui constitue le prochain plan de cinq ans du gouvernement fédéral en matière de langues officielles, a fait des heureux, elle aura aussi déçu certains secteurs, dont trois en particulier qui ont exprimé leur insatisfaction.

Tout d'abord, bien que les arts et la culture aient été reconnus comme secteur prioritaire au sein de la nouvelle stratégie gouvernementale, reconnaissance obtenue à la suite de nombreuses représentations de la part de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) et de ses organismes membres, on estime que les moyens financiers proposés ne sont pas à la hauteur des intentions dont fait preuve le gouvernement.

« Le fait que les arts et la culture soient mentionnés dans la nouvelle stratégie gouvernementale est intéressant, mais on ne peut pas encore parler de leadership fort et engagé », confirme la présidente de la FCCF, Raymonde Boulay LeBlanc.

Un autre secteur qui estime ne pas recevoir sa juste part du gâteau est celui des communications, un secteur que privilégiait pourtant Bernard Lord lors des consultations menées en vue de l'élaboration de cette nouvelle stratégie gouvernementale. Il est question des médias lors d'un bref passage de la section jeunesse de la Feuille de route, aspect que l'Association de la presse francophone (APF) ne néglige pas.

En ce qui a trait à l'autre groupe qui n'a pas caché sa déception après avoir pris connaissance de la Feuille de route présentée récemment par la ministre Josée Verner, il s'agit des aînés. Si l'accent est mis sur la jeunesse dans la Feuille de route, on ne peut certes pas en dire autant pour les aînés, que l'on qualifie plutôt de « groupe vulnérable au niveau de la santé » dans le document en question.

La situation semble d'autant plus frustrante que Bernard Lord, sans formuler une recommandation précise à ce sujet, avait parlé de l'impact que peuvent avoir les aînés sur le développement des communautés.

« Les aînés et les retraités constituent également une force indispensable sur le plan communautaire », soutient Roger Doiron, le président de la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC).

Petites annonces

Éducatrice recherchée

La Garderie Plein Soleil, garderie éducative communautaire francophone située à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, recherche actuellement des éducatrices en petite enfance. Contrat d'un an. Faire parvenir votre CV et lettre d'intention à :
Garderie Plein Soleil a/s de Johanne Gagné
Tél. / Fax : (867) 873 9570
soleil@learnnet.nt.ca

Occasions d'affaires

$5,000. - $10,000. Par mois. URGENT : temps plein ou temps partiel www.diversifiezvosrevenus.com

Nouvelle garderie

La nouvelle garderie francophone en milieu familial « Les petites étoiles de mer » ouvrira ses portes sous peu et des places sont toujours disponibles pour les parents intéressés. Il reste encore deux places chez les 0 à 2 ans, une place chez les 2 à 3 ans et trois places chez les 3 à 5 ans. Un service d'après école sera aussi offert à compter de la fin août avec deux places disponibles. Pour plus d'information ou pour inscription, contactez Geneviève Liard au 873-2757 ou par Internet au liardg@yahoo.fr.

Moteur hors-bord

Moteur Honda 9,9 Hp 4 temps à vendre. Excellente condition. 2002, mais utilisé seulement en 2003 et une partie de 2004. 2200$ ou meilleure offre raisonnable. Alain au (867) 875-4555 (Hay River)

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon. Pour nous joindre : Tél. : 873-6603 (Yellowknife) ou 875-0117 (Hay River) ou **aquilon@internorth.com**

Départ du juge Bastarache

Les minorités linguistiques perdent un allié de taille

Danny Joncas

OTTAWA – Avec le départ de Michel Bastarache de la Cour suprême du Canada et le mystère qui plane entourant l'exigence ou non du critère de bilinguisme pour son successeur, les porte-parole des minorités de langue officielle au pays estiment que le départ du juge Bastarache constitue une lourde perte.

« Le juge Bastarache quitte la Cour suprême en nous laissant un héritage exceptionnel en ce qui a trait à l'application des droits linguistiques au Canada. Les communautés francophones et acadiennes se souviennent notamment du jugement dans la cause Arsenault-Cameron, en faveur du droit de la communauté acadienne de l'Île-du-Prince-Édouard d'obtenir des écoles de langue française. Elles se souviennent également du jugement Beaulac, qui a établi le droit d'un accusé sous le Code criminel à un procès dans la langue officielle de son choix », commente Lise Routhier-Boudreau, présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

« Mais l'impact le plus significatif qu'aura eu le juge Bastarache, c'est d'établir des paramètres clairs en faveur d'une interprétation large des droits linguistiques contenus dans la Charte. Ce qu'il a écrit à ce sujet dans le jugement Beaulac a fait jurisprudence et a été repris dans plusieurs autres actions judiciaires », poursuit-elle.

« Nous perdons un grand juge, mais aussi un défenseur fidèle de nos droits linguistiques qui avait une sensibilité sans égal pour la vie en situation minoritaire. Sa contribution a grandement aidé la société acadienne et l'ensemble de la francophonie canadienne », estime quant à elle la présidente de la Société nationale de l'Acadie, Françoise Enguehard.

« Sa longue carrière de juriste aura été couronnée de décisions qui nous inspirent et inspireront les générations futures en matière de respect et de mise en œuvre des lois protégeant les droits linguistiques. Il suffit de citer les arrêts Mahé en 1990, Cameron-Arsenault en 2000 et Doucet-Boudreau en 2003 pour apprécier la richesse de la jurisprudence que le juge Bastarache nous aura laissée en leg », souligne Fernand Denault, le président de la Fédération franco-ténoise. La communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest doit d'ailleurs se battre constamment pour obtenir des services dans sa langue.

« Le juge Bastarche a ranimé les droits linguistiques au Canada. Le paradigme encadrant leur interprétation n'est plus le même qu'il ne l'était avant sa nomination et c'est en grande partie le fruit de son travail analytique. Aujourd'hui, les droits linguistiques doivent dans tous les cas être interprétés en fonction de leur objet, de façon compatible avec le maintien et l'épanouissement des collectivités de langue officielle au Canada », croit pour sa part Daniel Gervais, le doyen intérimaire de la Section de common law de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Enfin, le premier ministre Stephen Harper reconnaît lui aussi l'apport du juge Bastarache envers les minorités linguistiques, même s'il refuse de confirmer que Michel Bastarache sera remplacé à la Cour suprême par un juge pouvant s'exprimer dans les deux langues officielles du pays.

« Tout au long de sa vie, le juge Bastarache a fait preuve de leadership, tant en pratique privée et dans l'enseignement qu'au sein de la fonction publique. Sa défense des droits relatifs aux langues officielles et de l'enseignement de la common law en français, ainsi que le nombre impressionnant de ses jugements rendus en appel lui ont valu une solide réputation. Je lui souhaite le meilleur des succès dans ses projets futurs », déclare le premier ministre.

Maintenant à la retraite

Le juge Michel Bastarache évite de parler de son successeur

Danny Joncas

OTTAWA – Officiellement à la retraite depuis le 30 juin après avoir siégé pendant un peu plus d'une dizaine d'années comme juge à la Cour suprême du Canada, Michel Bastarache refuse d'aborder la question du bilinguisme chez les juges du plus haut tribunal du pays. Le débat en question a été soulevé après que le gouvernement fédéral ait refusé de confirmer que le successeur du juge Bastarache devra être bilingue.

Lors d'une récente cérémonie organisée en son honneur à Ottawa, le juge Bastarache, qui tire sa révérence à l'âge de 61 ans alors que l'âge obligatoire de la retraite pour les juges de la Cour suprême est de 75 ans, n'a pas abordé la question de la langue de son successeur lors de son discours. Il a plutôt insisté sur l'expérience qu'il a vécue depuis son entrée en fonctions à la Cour suprême, le 30 septembre 1997. Il n'était alors âgé que de 50 ans.

« J'ai été bien accueilli ici. J'y ai vécu la plus belle expérience professionnelle de ma vie. J'ai tellement appris. J'ai appris beaucoup de droit, mais j'ai surtout appris comment se fait le droit au plan judiciaire, notamment comment aussi il peut être difficile de réformer le droit sans avoir peur de se tromper en ayant mal deviné l'impact de sa décision. J'ai compris en particulier comment il peut être difficile de se défaire de l'angoisse qui accompagne les choix difficiles que l'on a à faire », a souligné Michel Bastarache, pour qui une nomination à la Cour suprême ne figurait pas dans ses plans de carrière.

« Il y a sans doute des juristes qui s'attendent réellement à être nommés à la Cour suprême du Canada et il y en a sans doute d'autres dont c'est le souhait le plus grand, même s'ils n'osent pas y croire. Cela n'était pas mon cas. Je n'y avais jamais pensé. J'ai appris la nouvelle de ma nomination avec surprise et avec une grande émotion », a relaté M. Bastarache.

« J'ai néanmoins accepté l'offre sans hésiter, d'abord parce que je pensais que c'est le genre de proposition à laquelle on ne peut pas dire non, ensuite parce que j'avais confiance que je pourrais apporter une contribution valable au travail de la Cour et que c'était une occasion extraordinaire de participer au développement du droit, même si, au fond de moi, j'étais un peu inquiet de ne pas être à la hauteur de la tâche », a-t-il enchaîné.

Cette contribution valable dont parle le juge Bastarache, il l'a notamment apportée aux minorités linguistiques en insistant plus particulièrement sur les droits scolaires et sur l'accès aux tribunaux dans la langue de la minorité. Tout récemment, il donnait gain de cause à Marie-Claire Paulin, une dame du Nouveau-Brunswick qui n'avait pas obtenu des services jugés adéquats dans sa langue par la Gendarmerie royale du Canada.

Harper ne limite pas la Saint-Jean au Québec

Danny Joncas

OTTAWA – Contrairement au chef de l'opposition officielle à Ottawa, Stéphane Dion, le premier ministre Stephen Harper a tenu compte du fait qu'environ 900 000 francophones vivent à l'extérieur du Québec au moment d'émettre sa déclaration officielle en vue de la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

« La Saint-Jean-Baptiste rappelle à tous la richesse et la grandeur de l'expérience québécoise et canadienne-francophone. J'invite les gens à poursuivre la longue tradition de la Saint-Jean-Baptiste », déclarait le premier ministre.

« Au nom du gouvernement du Canada, j'offre mes meilleurs vœux aux francophones et francophiles des quatre coins du pays qui partagent non seulement une langue, mais également une culture et un patrimoine d'une grande richesse. À tous les Québécois, à tous les francophones et à tous les Canadiens, je souhaite une très belle fête nationale », ajoutait Stephen Harper pendant que son principal adversaire politique formulait des souhaits spécifiquement à l'intention des Québécois.

« Au nom de tous les députés libéraux fédéraux, je souhaite aux Québécois et aux Québécoises de passer une bonne fête nationale. Les Québécois sont, à juste titre, fiers de ce qui les distingue ici et à l'étranger, dans tous les domaines. Tout au long de leur histoire, ils ont cumulé les succès à force de travail, de persévérance et de solidarité », se contentait de souligner Stéphane Dion qui, rappelons-le, avait lancé le Plan d'action pour les langues officielles en 2003.

Du côté du Nouveau Parti démocratique, aucune déclaration officielle n'a été émise tandis que chez le Bloc québécois, on devinera que le message du chef, Gilles Duceppe, ne s'adressait qu'aux Québécois.

Francoforce

De la musique qui vient des tripes

La voix francophone a habité Yellowknife grâce aux six musiciens de Francoforce, qui ont soulevé la communauté mardi soir, au Tree of Peace.

Louis P.-Morrissette

La première partie du spectacle a été assurée par la formation Daniel Leclair et ses musiciens, qui a interprété plusieurs chansons country connues, dont « Quand le soleil tourne autour de la montagne ». Leur brève apparition d'une quinzaine de minutes n'a aucunement préparé la foule à ce qui s'en venait, soit des ballades pop, des chansons à texte et même une ou deux compositions qui rappelaient Les Trois Accords, ce groupe québécois à la musique punk-rock fortement teintée d'humour.

La nature « *shake n'bake* » du projet de Francoforce a rapidement transparu sur scène. En effet, les musiciens ne forment un ensemble que depuis la fin avril et c'est probablement pourquoi ils ont choisi de présenter des compositions individuelles plutôt que des pièces arrangées pour des groupes. Le spectacle a donc été davantage une suite de prestations solos aux styles très variés.

La panoplie d'instruments a certainement contribué à l'impression de diversité : xylophone, trompette à bouche, gazou, piano, guitare, guitare basse, violon, mandoline, maracas, accordéon, flûte à bec, harmonica et même des paires de souliers à claquette ont mis au monde un environnement musical auquel ont pris part des dizaines de sonorités.



Photo : Louis P. Morrissette

De gauche à droite : Geneviève Toupin (Manitoba), Stef Paquette (Ontario), Mélanie Leblanc (Nouveau-Brunswick), Jac Gautreau (Nouveau-Brunswick), Karine Gallant (Île-du-Prince-Édouard) et Antoine Gratton (Québec) ont créé une ambiance spéciale pour les francophones de Yellowknife, mardi soir.

Foule complice

Silencieuse pendant les chansons nostalgiques, festives quand il le fallait, la foule a choisi de pénétrer dans les univers que les musiciens de Francoforce leur ont présentés. Même les enfants en ont eu pour leur compte avec les performances très expressives de Stef Paquette, qui entrecoupe sa gratte par des simagrées qui ont fait s'esclaffer les plus jeunes à de multiples reprises. L'utilisation du xylophone lors d'une de ses pièces a d'ailleurs rapidement donné le ton à ce qu'il voulait transmettre.

Des thèmes de solitude, de pauvreté, de minorités ont été explorés à travers les compositions toute la soirée par ces artistes venus des quatre coins du Canada. Karine Gallant, violoniste, a interprété une gigue écrite par un anglophone né francophone, ce qui est pour elle une façon de ressusciter son héritage francophone et de réfléchir au spectre de l'assimilation. Le pianiste acadien Jac Gautreau a préféré chanter à propos des guéguerres qui déchirent souvent les communautés francophones : « Le choix facile c'est de rester cynique », chante-t-il.

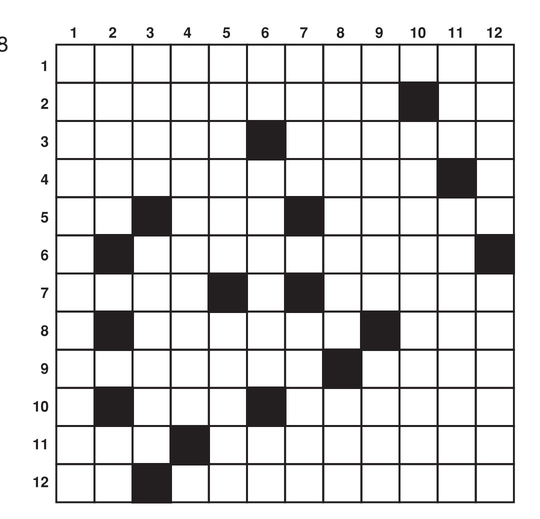
De l'art à budget zéro

Quoique la complicité entre la foule et la qualité des performances ont offert une bonne soirée aux spectateurs, le manque de moyens de cette tournée pancanadienne crevait les yeux, mardi soir. La salle de concert a réutilisé une salle de bingo, qui ne possède pas le moindre matériel d'éclairage. Aucun technicien sonore n'accompagnait non plus le groupe, ce qui a souvent fait en sorte que le mixage de la musique laissait à désirer, surtout en ce qui a trait aux voix noyées par une guitare basse surpuissante. Il va sans dire que le faible financement de la tournée par le gouvernement des TNO a sans doute bien diminué la qualité d'une prestation qui s'est malgré avérée fort honnête.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

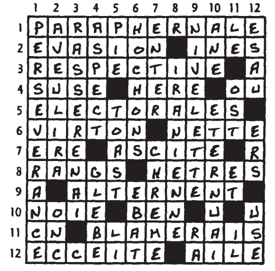
PROBLÈME NO 18



HORIZONTALEMENT
1- Qui a cinq doigts.
2- Réussirai. – Alain Langevin.
3- Qui a trait à l'agriculture. – En parlant de l'océan, recouvert (une région continentale).
4- Qui manque d'honnêteté.
5- Personnel. – Monnaie bulgare. – Matière purulente fétide.
6- Transformation du lait en fromage.
7- Rejetai comme faux. – Poète persan d'inspiration mystique.
8- Chef d'un atelier de composition typographique (pl.). – Aujourd'hui.
9- Mets les rênes à un cheval. – Héritage.
10- Baie des côtes de Honshu, au Japon. – Recherchée.
11- Possessif. – Personne qui garde des détenus.
12- Possédé. – Titre honorifique donné au sultan de Turquie (pl.).

VERTICALEMENT
1- Qui présente l'aspect d'un pavage.
2- D'un noir éclatant, brillant. – Adverbe.
3- Point cardinal. – Qui se rapporte à la chèvre.
4- Qui tiennent sous leur protection.
5- Singes de l'Amérique du Sud. – Lac de la Russie se versant dans le lac Ladoga.
6- Cinq cent un. – Labiée à fleurs jaunes. – Possédé.
7- Palmier. – Étoffe croisée de laine.
8- Jeu qui se joue habituellement entre quatre joueurs avec deux jeux de 52 cartes (pl.). – Quand il est répété, il devient osé.
9- Produisait des sons aigus. – Brille.
10- Plantes herbacées aux grandes fleurs jaunes.
11- Fleuve côtier de la Vendée. – Marque le début de.
12- Qui a de la grandeur morale, noble. – Petites brises subites et passagères.

RÉPONSE DU NO 17



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	R	A	P	H	E	R	N	A	L	E
2	E	V	A	S	I	O	N	■	I	N	E	S
3	R	E	S	P	E	C	T	I	V	E	■	A
4	S	U	S	E	■	H	E	R	E	■	O	U
5	E	L	E	C	T	O	R	A	L	E	S	■
6	V	I	R	T	O	N	■	N	E	T	T	E
7	E	R	E	■	A	S	C	I	T	E	■	R
8	R	A	N	G	S	■	H	E	T	R	E	S
9	A	■	A	L	T	E	R	N	E	N	T	■
10	N	O	I	E	■	B	E	N	■	U	■	U
11	C	N	■	B	L	A	M	E	R	A	I	S
12	E	C	C	E	I	T	E	■	A	I	L	E

Horoscope

SEMAINE DU 6 AU 12 JUILLET 2008



BÉLIER
Le Soleil fait que vous êtes capable de mieux comprendre ce que vous vivez. Vous êtes dans une période très active. Les gens ont besoin de vous.



TAUREAU
Vous êtes très vigilant dans plusieurs domaines de votre vie. Vous savez ce qui est capital pour vous. Vous ne vous laissez pas impressionner par n'importe quoi.



GÉMEAUX
Le Nœud Nord fait que vous avez besoin de relever plusieurs défis. Vous comprenez tout avec une grande efficacité. Vous êtes capable de mieux voir les choses d'une manière objective.



CANCER
Soyez très sérieux en tout ce qui touche le domaine de votre santé. Accordez beaucoup d'importance à votre alimentation. Demeurez stable dans votre travail.



LION
La planète Saturne vous rend capable de grandes réflexions. Vous avez besoin de sentir jusqu'à quel point vous pouvez vous dépasser. Cela compte beaucoup pour vous.



VIERGE
La planète Mercure vous apporte beaucoup de discussions aiguës sur des sujets très sérieux. Vous êtes capable de vraiment mieux savoir agir.

BALANCE
Vous êtes dans une période où il vous est difficile de comprendre les agissements des autres. Bientôt, vous serez éclairé sur ce sujet. Cela changera beaucoup de choses dans votre vie.



SCORPION
Vous avez besoin de prendre vos distances face à plusieurs situations. Cela vous permet de mieux vous comprendre vous-même. Vous allez vers du renouveau.



SAGITTAIRE
La planète Uranus vous apporte un grand besoin d'autonomie morale. Vous êtes capable de savoir ce qui est vraiment digne de vous. Vous êtes apte à vivre de la réussite.



CAPRICORNE
Soyez très sérieux dans ce que vous faites car cela peut avoir beaucoup d'impact sur vous et sur les autres. Soyez attentif.



VERSEAU
La planète Mars vous occasionne beaucoup d'activités nouvelles. Vous êtes capable de bien accomplir vos tâches. Tout vous rend actif.




POISSONS
Vous êtes obligé de tenir compte de ce que d'autres personnes vous disent. Cela est très important. Vous voulez comprendre tout avec beaucoup de subtilité.